

“Les politiques publiques sont-elles à la hauteur des enjeux de l’agriculture des 10 prochaines années ?”

07/02/2023



A l’occasion de la 6e convention AGIRAGRI à Dijon le 9 décembre 2022, elle a présenté les travaux de son équipe sur les enjeux de l’agriculture et l’urgence à accompagner les agriculteurs et les consommateurs dans ces transitions. Extraits.

L’agriculture pèse dans la balance commerciale avec 25 % des exportations françaises, portée par les boissons, vins et alcool qui sont les produits les plus vendus par la France. Mais, c’est aussi le 2^e secteur émetteur de gaz à effet de serre (GES), avec 19 % des émissions françaises en 2019, juste derrière le transport (31 %).

L’empreinte carbone n’est pas le seul enjeu auquel doit faire face l’agriculture. La qualité des sols, de l’eau, de l’air et de la biodiversité se dégrade tout comme les résultats économiques des entreprises agricoles. Le résultat courant avant impôts (RCAI) n’évolue pas voire diminue. La situation est assez dramatique, notamment pour les bovins viande puisque le rapport aides directes sur RCAI est de 250 %. Autrement dit, pour une moyenne de RCAI autour de 20 000 €, les éleveurs allaitants perçoivent 50 000 € d’aides. « *On est dans le mur. La politique ne fonctionne pas* », affirme l’économiste.

Le Green Deal, la Pac et la stratégie nationale bas carbone (SNBC) sont censés permettre à l’agriculture de relever ces défis. Mais ce sont surtout des ambitions politiques avec des objectifs quantitatifs ambitieux pour atteindre la neutralité carbone espérée pour 2050 :

- Gaz à effet de serre non CO₂ : - 35% par rapport à une référence 2015
- Pesticides et pesticides les plus risqués : -50%
- Nitrate en excès : - 50% (-> usages : -20%)
- Antimicrobiens : - 50%
- Surfaces en AB : 25%
- Zones protégées : 10%
- Eléments fixes du paysage : 10% de la SAU
- Pertes et gaspillages : - 50%

Dans un pas de temps très court, l’agriculture doit ainsi relever 5 défis :

- Réduire l’usage des pesticides
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- Assurer le développement de l’agriculture biologique à grande échelle
- Concilier protection de l’environnement et revenus agricoles
- Rendre le métier d’agriculteur plus attractif

Une transition trop lente

« *Agriculture et agroalimentaire ne sont pas sur les bons rails pour relever ces défis* », souligne-t-elle. La transition est trop lente. Les quantités totales de substances actives vendues par type d’usages diminuent, mais pas de 50 % ! Les émissions de GES baissent aussi mais de seulement 9 % entre 1990 et 2020. Le bio a atteint en 2021, seulement 10,3 % de la SAU et 13,4 % des exploitations. Le tassement du marché constaté en 2022, essentiellement sur le lait et les œufs, sera-t-il seulement conjoncturel ? Pour l’économiste, « *atteindre les objectifs agricoles du Green Deal requiert d’inverser de nombreuses tendances* ». Et les crises que traverse l’Europe depuis trois ans (Covid et guerre en Ukraine) ne doivent pas nous faire perdre de vue ces objectifs.

Pour Cécile Détang-Dessendre, il faut au contraire les maintenir et soutenir davantage. « *On ne peut pas demander la lune aux agriculteurs si on ne met pas en face des paiements à la hauteur* ». Elle regrette qu’aujourd’hui, on se contente tout juste de compenser une perte ou un surcoût. Il n’y a pas de réelle incitation qui pourrait faire la différence. « *Donc ça ne marchera pas* ».

Des politiques agricoles et environnementales à repenser

Elle voit deux leviers pour diminuer les GES de l’agriculture : réduire la fertilisation et les émissions de CH₄, gaz à effet de serre moins persistant mais beaucoup plus réchauffant que le CO₂, les fameux pets des vaches. Or pour Cécile Détang-Dessendre, « *on ne peut pas faire évoluer le système agricole seul, c’est le système agricole et alimentaire qui doit être repensé* ». En mettant en place des pratiques agroécologiques, il va falloir mobiliser davantage de terres (en France ou à l’étranger en important davantage) pour assurer la demande alimentaire actuelle. Mais ce n’est pas bon pour le climat. Alors une seule solution, affirme-t-elle : changer de régime alimentaire. Autrement dit, manger moins de viande, rééquilibrer la consommation de protéines animales et végétales, etc. Il faudra donc aussi revoir les pratiques d’achat, insiste-t-elle. « *Pendant 60 ans, la Pac a été une vraie réussite, permettant à l’Europe de se nourrir pas cher, sain et diversifié. On a diminué la part de l’alimentation dans le budget des ménages (10-12 %). Aujourd’hui, il faut rectifier notre schéma mental et accepter de mettre plus d’argent dans l’alimentation.* »

« *Il y a urgence climatique et environnementale : le statu quo n’est plus une option*, martèle Cécile Détang-Dessendre, même si elle reconnaît que « *ce ne sera pas simple* ». L’INRAE avance plusieurs solutions comme un travail sur les gains de productivité (agriculture de précision, génétique et sélection) ou des solidarités dans les territoires et dans les filières (cf. certificats d’économie de produits phytosanitaires). Surtout, elle défend l’instauration de « *vrais* » services (notamment environnementaux/climatiques) financés par l’usager intermédiaire et final, avec une obligation de résultats. Avec l’écovégétal, la Pac 2023 a amorcé cette idée de rémunérer certaines pratiques, mais il ne faut pas se contenter de la doctrine européenne de compenser le seul manque à gagner. Il faut mobiliser les surcoûts évités en matière d’environnement et de santé et les redistribuer aux agriculteurs. Par exemple, si des pratiques agricoles entraînent des pollutions des nappes phréatiques, le coût de dépollution sera supporté par le citoyen. Si ce surcoût est évité, l’agriculteur peut être rémunéré pour ce service. Cela commence à être mis en œuvre par des agences de l’eau sur certains bassins versants. « *Cela demande à être développé* ».

Côté consommateur, le travail n’est pas moins colossal. Il doit consentir à payer plus cher son alimentation lorsqu’elle vient de pratiques de production plus respectueuses de l’environnement. Mais face au problème d’équité que cela va poser, elle prône la mise en place d’aides publiques ciblées comme les chèques alimentaires.

« *Les enjeux sont extraordinaires, le renouvellement des générations est un vrai souci mais c’est peut-être aussi une vraie opportunité parce que les nouveaux arrivants vont s’installer avec des envies et des capacités de travailler autrement* », espère Cécile Détang-Dessendre.

